



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Division des établissements

Rectorat de l'académie de Créteil
Délégation académique à la vie lycéenne et collégienne
Conseillère académique DAVLC
Département de l'appui et du suivi des politiques éducatives (DASPE)
Affaire suivie par :
Patricia Bourgeois
Tél : 01 57 02 64 11
Mél : ce.davl@ac-creteil.fr
Ornella LORMENYO
Tél : 01 57 02 64 52
Mél : ce.daspe@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Compte rendu CAVL 1

Réunion du Conseil Académique de Vie Lycéenne (CAVL) du mercredi 29 novembre 2023, à 14h15 au Rectorat de Créteil

Présidée par Madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des membres lycéens et adultes du CAVL
Présentation des nouveaux membres titulaires, des éco-délégués et des représentants des élèves :
 - à la commission de discipline du baccalauréat,
 - aux conseils régional et départementaux de l'union nationale du sport scolaire (UNSS),
 - au comité de pilotage « Génération 2024 ».
2. Compte-rendu du premier CNVL du 28 novembre 2023 à Paris.
3. Bilan statistique des élections 2023-2024 des CVL.
4. Bilan de la campagne d'appel à projets du fonds de vie lycéenne et collégienne réalisé d'avril à juin derniers pour des projets portés par les CVL et les CVC sur l'année scolaire 2023-2024.
5. Présentation par les commissions organisées au sein du CAVL des axes de travail et intentions de la mandature 2023-2024 : continuité des actions menées en 2022-23 et nouveaux projets.
 - Commission bien-être qui comprend la lutte contre les discriminations et contre le harcèlement, l'égalité fille-garçon, la santé mentale et la sécurité au sein des établissements.
 - Commission communication
 - Commission éducation au développement durable
 - Commission sport et Génération 2024
6. Projet à l'étude : rencontre des élus lycéens en inter-CAVL : Créteil, Paris, Strasbourg.

Participants élus lycéens :

Mme DRAME Mamassa	LGT Gaston Bachelard (77)
M. BOUAFI Hudayfa	LGT Gaston Bachelard (77)
Mme BORSALI Iliana	LGT Gaston Bachelard (77)
M. BORSALI Alane	LGT Gaston Bachelard (77)
Mme KANTHARUBAN Abira	LGT Camille Claudel (77)

Mme EL HACHMI Imane	LPO de la Mare Carrée (77)
M. ZAPPAVIGNA-ONGOLO Enzo	LPO de la Mare Carrée (77)
Mme FRANC Léa	LP Jacques Prévert (77)
M. CRESPIAN Yanis	LP Jacques Prévert (77)
Mme PIERRE Kerline	LPO Auguste Blanqui (93)
M. GOMES-PINTO Jordan	LPO Auguste Blanqui (93)
M. REN Luc	LPO Auguste Blanqui (93)
Mme MUZICA Cosmina	LGT Voilaume (93)
M. CHABOT Mael	LGT André Bouloche (93)
M. MIBOTI Ephraïm	LPO Lycée des métiers Eugène Henaff (93)
Mme BOUDINA Maria	LPO Lycée des métiers Eugène Henaff (93)
Mme CHAVINER Thaïs	LPO Christophe Colomb (94)
M. TOURE Ahmed	LPO Condorcet (94)
Mme SINE Mariama	LPO Robert Schuman (94))

Participants membres adultes :

M. BILLERACH Stéphane	Proviseur du lycée Robert Schuman de Charenton-le-Pont (94)
Mme BOURGEOIS Patricia	Déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC)
Mme CRISPO Sophie	Conseillère principale d'éducation au LGT Galilée de Combs-la-Ville (77)
Mme GAUTIER Elodie	Cheffe du centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI)
Mme GUIGO CRENN Muriel	Proviseure du lycée des Métiers La Source de Nogent-sur-Marne (94)
Mme LACROIX Isabelle	Co-présidente de la FCPE 93
M. GUILLON Geoffroy	Responsable territorial Ile de France Est AFEV
Mme LORENZI Michelle	Infirmière conseillère technique académique
M. METZDORFF Éric	Conseiller technique établissements et vie scolaire (EVS)
Mme PILLEFERT Isabelle	Représentante UA PEEP Créteil
Mme BOURGEOIS Christelle	Cheffe de division adjointe du SAIO
Mme DIEUDONNE Christine	Représentante IFAC
Mme PONS Sophie	IA-IPR SVT, cheffe de la mission académique EDD
Mme MEUNIER Sandra	IA-IPR EVS, référente académique Valeurs de la République
M. BALLOUARD Michel	DNL

Invité permanent :

M. DUBENT Matteo	LGT Camille Claudel (77)
------------------	--------------------------

Contenu de la réunion :

Madame la rectrice ouvre la séance à 14h30. Elle salue l'engagement des élus lycéens dans leur mandat et les assure de l'attention particulière qu'elle portera à leurs propositions.

Patricia Bourgeois explique que le règlement intérieur du CAVL a été réécrit l'année dernière dans son intégralité par les élus. Il prévoit deux secrétaires de séance parmi les élus lycéens. Sont désignés : Luc Ren et Ephraïm Miboti.

Le CAVL cette année est formé de 20 titulaires et de 13 suppléants.

Matteo Dubent est désormais invité permanent du CAVL car il a manifesté le désir de participer aux actions du CAVL et s'est impliqué dans certains projets menés l'année dernière.

Les élus au CNVL, Léa Franc et Yanis Crespin font un compte-rendu du CNVL qui s'est tenu la veille à Paris. Ils présentent les quatre thématiques discutées dans ce cadre : la laïcité, la lutte contre le harcèlement, le SNU et l'engagement et la réforme de la voie professionnelle.

Concernant la laïcité, Léa Franc explique qu'il est ressorti un besoin chez les lycéens de renforcer la pédagogie. Le terme n'est pas forcément compris par tous les élèves. Il y a un manque d'informations auprès des élèves ce qui a été le cas notamment concernant les décisions sur l'abaya en début d'année. La conséquence est que beaucoup d'élèves pensent que la laïcité exclut la religion musulmane.

Léa ajoute qu'il a été souvent relevé par les lycéens que les professeurs assurent des cours d'histoire-géographie sur des cours d'EMC, qui devraient être dédiés aux questions autour de la laïcité.

Concernant la lutte contre le harcèlement, il ressort que le questionnaire destiné à tous les élèves cette année n'a pas été transmis à tous les établissements scolaires. Léa explique ensuite que de manière générale le programme PHARe est perçu comme trop long à mettre en place. Il est essentiellement utilisé pour des actes très lourds comme les menaces de mort, alors qu'il devrait concerner tout type d'harcèlement.

Yanis Crespin explique qu'au sein des établissements scolaires, il y a un manque de communication à l'attention des élèves concernant la réforme de la voie professionnelle. Il explique que les élèves sont reconnaissants pour la gratification mais il soulève une interrogation de leur part : « Est ce que les élèves ne vont pas être plus intéressés par la gratification que pour la filière professionnelle ? ».

Léa Franc dit que la généralisation du SNU n'est pas d'actualité à ce jour. Le but est de renforcer la communication auprès des jeunes sur ce sujet. Il serait intéressant de mettre en place des ambassadeurs SNU dans les établissements afin de pouvoir sensibiliser tous les élèves et de privilégier les échanges entre pairs.

Madame la rectrice rappelle les deux modalités du SNU : soit les jeunes entre 15 et 17 ans peuvent décider à titre individuel d'effectuer un stage de cohésion, soit les classes de seconde peuvent s'engager dans un projet sur une thématique choisie par la classe qui comprend un séjour de cohésion pour les élèves engagés.

Léa Franc dit que les échanges au CNVL ont fait ressortir un manque d'informations et de communication général envers les élèves.

Madame la rectrice demande s'il y aurait des leviers pour mieux communiquer.

Abira Kantharuban dit qu'il serait intéressant de faire, chaque année, un groupe WhatsApp où chaque délégué pourrait transmettre les informations dans chaque classe. Elle dit qu'il serait intéressant de le mettre en place au niveau de l'académie.

La solution de l'ENT est controversée parmi les élus. Ils expliquent qu'il y a trop d'applications différentes.

Léa Franc propose de passer par une web radio pour informer tous les élèves, pour cela il faudrait que tous les établissements disposent d'une web radio. Abira Kantharuban ajoute que les élus pourraient créer des podcasts. Yanis Crespin dit que le temps de vie de classe pourrait aussi être dédié à cela.

Madame la rectrice juge très intéressant le support du podcast pour faciliter la communication des élus du CAVL avec leurs camarades. L'ensemble des élus approuve cette idée et explique que c'est une intention portée par le CAVL depuis l'année dernière.

Elodie Gautier explique qu'en effet les élus du CAVL ont travaillé à la création d'une web radio l'année précédente et que le rectorat finance une plateforme sur laquelle déposer les productions.

Patricia Bourgeois explique que les élus ont reçu un premier temps de formation à Radio France dédiée à la création de podcasts. Le 8 mars prochain, cette formation se poursuivra à Radio France. Les élus ont identifié des thématiques qu'ils souhaitent travailler. Il est nécessaire pour concrétiser ce travail de l'organiser, notamment sur les temps où les élus ne se voient pas et où leur mobilisation est fragilisée. La sortie à Radio France pourra initier un temps de production.

Madame la rectrice indique que le service de communication du rectorat se mobilisera avec le CLEMI pour soutenir le travail des élus lycéens et leur permettre de diffuser des podcasts à tous les élèves de l'académie.

Madame la rectrice relève que quatre thématiques de travail au sein des commissions ont été déterminées par les élus. Elle demande les raisons qui ont présidé à ce choix.

Mariama Sine dit que ce choix est dans la continuité de l'année précédente et qu'il concerne des thématiques qui touchent les élèves tous les jours. Mamassa Drame dit que cette répartition en quatre commissions permet également d'avoir une organisation plus régulière et plus informative.

Thais Chavinier ajoute que les élus ont tous parlé des thématiques qui les intéressent particulièrement et que les commissions ont été construites en conséquence.

Madame la rectrice les interroge sur Parcoursup et les moyens de mieux accompagner les élèves dans la formulation de leurs vœux.

Patricia Bourgeois rappelle que ce sujet a été abordé l'année dernière. Deux élus ont travaillé avec Véronique Winter pour tester, au niveau national, la plateforme Parcoursup.

Les nombreux échanges des élus font émerger un sentiment d'anxiété et de stress face à Parcoursup. Ils jugent que les interventions dans les lycées sont parfois insuffisantes ou arrivent tard dans l'année de terminale.

Une communication sur le choix des spécialités dès la seconde serait très utile. Le CNVL pourrait avoir un impact pour faire remonter ce sujet.

Madame la rectrice rappelle que Parcoursup donne accès à l'ensemble des formations disponibles en France. Cette richesse d'information peut aussi dérouter les élèves. C'est pourquoi il est très important de les accompagner dans la découverte et l'appropriation de la plateforme.

Christelle Bourgeois dit qu'un nouvel outil est en élaboration pour les premières de l'année prochaine. Il devrait permettre de dépasser les peurs liées à Parcoursup et à son utilisation. Elle ajoute que le déploiement de la communication est en cours.

En termes de communication, Patricia Bourgeois explique qu'un travail important a été mené l'année dernière, par les élus du CAVL, avec le soutien du service communication du rectorat, pour améliorer l'identification et la visibilité du CAVL : création d'une identité visuelle et d'affiches CAVL distribuées dans les lycées et disponibles sur le padlet « Vie lycéenne et collégienne » dont le lien a été transmis à l'ensemble des référents vie lycéenne.

- Bilan statistique des élections 2022-2023 des CVL.

	Taux moyen national : participation aux élections au CVL	Taux moyen académique : participation aux élections au CVL	Taux moyen académique LEGT	Taux moyen académique LP	Taux moyen académique EREA	Taux moyen de participation 77	Taux moyen de participation 93	Taux moyen de participation 94
2021	39,29%	33,90%	34,62%	27,91%	49,83%	29.9 %	36.2%	30.60 %
2022	43,88%	36,37%	36.61%	33.63%	64.38%	35,44%	38,75%	30,67%
2023	45,35%	38,41%	39%	36,30%	35,21%	35%	38,74%	41,49%

Le taux moyen académique de participation aux élections des CVL poursuit l'évolution ascendante des 2 dernières années.

Les chiffres présentés seront stabilisés à la fin de l'année civile puisqu'à ce jour 15% des établissements au niveau national n'ont pas effectué la remontée de leurs résultats. Pour ce qui concerne l'académie de Créteil, 3 lycées n'ont pas saisi leurs résultats, contre 4 l'année dernière et 13 en 2021. Les relances à ce sujet se poursuivent auprès des établissements concernés.

Par ailleurs, le taux de participation des EREA est inexact suite à une erreur de saisie remontée au ministère : 750 élèves inscrits indiqués pour l'EREA de Seine-et-Marne alors qu'ils ne sont que 75 élèves. Le problème est signalé au DNVLC afin que l'erreur soit corrigée, ce qui aura une incidence sur le taux de participation des EREA, de la Seine-et-Marne et de l'académie.

Pour dynamiser la vie lycéenne, certains élus comme Jordan Gomes-Pinto ont témoigné de leur parcours d'engagement auprès de Groupe de Pratique Professionnelle (GPP) CPE qui sont allés à la rencontre de collégiens. C'est le cas de Mariama Sine qui constate qu'il y a trop peu d'élèves de seconde qui se présentent au CAVL. Il est donc important de sensibiliser les collégiens. Abira Kantharuban, quant à elle, est intervenue en début d'année scolaire dans toutes les classes de seconde de son établissement pour expliquer le fonctionnement du CAVL.

Mariama Sine ajoute que les temps consacrés au CAVL et à l'engagement prend du temps sur les cours et génèrent des absences qui sont parfois mal perçues par les professeurs. Ce constat est partagé par plusieurs élus qui ajoutent que leur engagement vaut absence dans certains établissements et sont mentionnées dans Parcoursup. Léa Franc et Yanis Crespin disent que ce problème récurrent a également été mentionné lors du CNVL de la veille. Madame la rectrice demande à Monsieur Ballouard, DNVLC, de s'assurer que les absences liés au mandat d'élus du CAVL ne puissent pas porter préjudice aux lycéens qui s'engagent et consacrent du temps à représenter leurs camarades.

Patricia Bourgeois rappelle que sur chaque convocation envoyée aux élus CAVL il est noté que leur présence aux instances ou la participation aux actions dans le cadre de leur mandature ne doit pas être comptabilisée comme des absences.

Madame la Rectrice s'engage à écrire aux chefs d'établissements pour s'assurer que les élus du CAVL ne soient pas pénalisés du fait de ces temps dédiés à l'exercice de leur mandat.

- Bilan de la campagne d'appel à projets du fonds de vie lycéenne et collégienne

Le montant du fonds de vie lycéenne est de 88 100€ pour l'année scolaire 2023-2024. Il a été ouvert aux collèges pour la 2^{ème} année.

Michel Ballouard indique que dans l'accord de cette somme, le ministère regarde comment sont utilisés les fonds et qu'une partie de cette somme est accordée au fonctionnement du CAVL.

Commission appel à projets FVLC juin 2023									
	Lycée	Nbre de demandes	Nbre de demandes validées	Collège	Nbre de demandes	Nbre de demandes validées	EREA	Nbre de demandes	Nbre de demandes validées
77	18	28	23	1	1	1	/	/	/
93	19	25	23	3	8	3	/	/	/
94	10	19	17	2	9	4	1	2	1
	47	72	63	6	18	8	1	2	1

72950€ → 54 établissements
92 demandes
72 demandes validées

Madame la rectrice constate que les collèges sont moins représentés.

Patricia Bourgeois précise que le Fonds de Vie Lycéenne est ouvert aux collèges depuis l'année dernière. C'est donc une démarche qui se met progressivement en place peu à peu au niveau des collèges.

Cette ouverture du FVL aux collèges est pratiquée par plusieurs académies qui ont fait la demande, auprès du DNVLC, de la création d'un fonds de vie collégienne qui viendrait soutenir la dynamique des CVC.

Patricia Bourgeois explique qu'un projet en inter-CAVL avec l'académie de Paris et de Strasbourg du 25 au 27 mars prochain à Bruxelles est actuellement à l'étude.

Madame la rectrice remercie les élus et les participants pour ces échanges et clôt le CAVL à 16h20.

La présidente de séance
La rectrice de l'académie de Créteil



Julie BENETTI

Les secrétaires de séance

Luc REN
Ornella LORMENYO
Patricia BOURGEOIS